

(Traduction)

Buenos Aires, le 20 février 1991

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de m'adresser à Votre Excellence à propos de votre note du 8 février 1991 dont voici la transcription littérale :

(Voir la Note canadienne du 8 février 1991)

A cet égard, je signale à Votre Excellence que le gouvernement argentin est d'accord avec les termes de la note susmentionnée ; j'ai également le plaisir de vous faire savoir que cette note et la présente constituent un accord en la matière entre nos deux gouvernements et qu'il entre en vigueur dès aujourd'hui.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma très haute considération.

Son Excellence Ambassadeur du Canada  
Clayton G. Bullis  
Buenos Aires